

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 51 (1989)
Heft: 10

Artikel: Colza d'automne : deux variétés 00 pour les semis 1989
Autor: Vullioud, P. / Andres, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1084987>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Colza d'automne: deux variétés 00 pour les semis 1989

Le processus de conversion de la production de colza suisse aux variétés 00 est maintenant engagé. En effet, deux variétés 00 ont été admises à l'assortiment pour les semis 1989: Arabella et Lirabon, deux obtentions allemandes.

Colza «double zéro»

Le premier 0 se rapporte à la qualité de l'huile et signifie «absence d'acide érucique»; le deuxième 0, quant à lui, définit une qualité de tourteau à faible teneur en glucosinolates. Les glucosinolates sont des composés soufrés qui limitent les possibilités d'incorporation des tourteaux de colza dans les fourrages concentrés destinés aux bovins et porcins, voire en interdisent l'utilisation dans les aliments pour volailles. La réduction des teneurs en glucosinolates d'un facteur de 10 environ, par voie génétique, ouvre de nouvelles possibilités de mise en valeur de ces tourteaux.

Dans la CEE, seules les variétés 00 seront admises dès 1991. Afin d'être en mesure de respecter les normes qualitatives qui ont été fixées, les pays grands producteurs de colza d'Europe de l'ouest s'emploient activement à promouvoir la culture de ce nouveau type variétal. Ainsi, les surfaces qui se-

ront récoltées en 1989 sont constituées à 100% de variétés 00 en Allemagne, Grande-Bretagne, Danemark, Autriche, Belgique et Luxembourg; elles sont évaluées à 70% en ce qui concerne la France et 60% pour les Pays-Bas. Dès les semis 1989, la conversion devrait être totale dans tous ces pays.

Dans ce mouvement général, la Suisse ne peut rester en arrière, et ceci pour diverses raisons:

- Ne créant pas ses propres variétés, elle est dépendante des produits de la sélection fournis par des instituts étrangers. En regard des besoins du pays, les coûts d'une création variétale indigène seraient prohibitifs.
- Actuellement, la totalité des semences certifiées de variétés simple 0 (Bienvenu et Jet-Neuf) nous parviennent de France. Or, il n'y a plus de production de semences certifiées de ces deux variétés depuis 1988. Ce qui sera semé en Suisse en 1989 et 1990 proviendra de stocks pour lesquels des garanties ont été fournies, tant en ce qui concerne la quantité que la qualité. Mais dès les semis 1991, il faudra bien s'adapter aux variétés 00. Une multiplication de Bienvenu et de Jet-Neuf au pays serait techniquement faisable, mais ce serait se priver, à terme, des progrès de la sélection car il y en aura certainement encore: résistance aux maladies, teneur en acide linolénique dans l'huile, teneur en cellulose dans le tourteau, etc.
- Les tourteaux issus de la production de colza suisse ne représentent que quelque 3% des fourrages concentrés commercialisés. C'est apparemment très peu, surtout si l'on imagine une répartition homogène de ce sous-produit sur l'ensemble de la masse des fourrages concentrés. Selon les observations faites par la Station fédérale de recherches en production animale de Grangeneuve, la réalité des faits diverge sensiblement de cette image théorique. Par ailleurs, si l'écoulement des tourteaux ne posait guère de problèmes jusqu'en 1988, il se révèle plus difficile depuis peu. Par conséquent, nous avons tout intérêt à réaliser cette amélioration qualitative des tourteaux: par une plus grande souplesse dans les possibilités d'utilisation, l'écoulement en sera largement facilité.
- Le niveau de rendement des variétés 00 les plus performantes se situe légèrement en-dessous de Jet-Neuf. Si le niveau de Bienvenu n'est pas tout à fait atteint, il faut tenir compte de la sensibilité de cette variété à la sclérotiniose qui a fait problème dans plusieurs régions en 1988. Une diversification variétale est donc de toute manière souhaitable.
- En ce qui concerne les incidences présumées de la

culture du colza sur le gibier, aucune relation de cause à effet entre colza 00 et mort d'animaux n'a pu être établie. Diverses expériences et observations objectives faites en Europe en 1987 et 1988 ainsi que des événements semblables relatés à des époques où il n'était pas question de variétés 00, tendent à prouver que si, ponctuellement, il peut y avoir des problèmes de mortalité de gibier en relation avec la culture du colza, le type variétal importe peu. De plus, la diversité du paysage agricole suisse rend la probabilité de tels incidents beaucoup plus faible encore que dans les pays qui ont d'importantes surfaces en colza cultivé sur des parcelles de grandes dimensions.

Compte tenu des éléments qui précédent, l'Office fédéral de l'agriculture a, sur la base des propositions des Stations fédérales de recherches agronomiques et après avoir consulté tous les milieux concernés, décidé l'introduction des deux premières variétés du type 00 en Suisse dès les semis 1989 (voir tableau). La conversion de la production indigène va se faire progressivement: on estime que 20 à 30% des surfaces seront ensemencées avec Arabella et Lirabon cet automne. La proportion de 00 sera plus importante aux semis 1990, avec probablement de nouvelles variétés. La conversion sera vraisemblablement totale avec les semis 1991. Toutefois, comme le système de mise en valeur du produit ne permet pas de transfor-

mer séparément les lots de 0 et 00, l'amélioration qualitative du tourteau ne sera réellement exploitable qu'à partir de la récolte 1992.

Stations fédérales de recherches agronomiques de Changins/Nyon et Zürich-Rechenholz

P. Vullioud et M. Andres

Liste officielle des variétés de colza d'automne 1989/90

Variété	BIENVENUE	JET-NEUF	ARABELLA	LIRABON
Obtenteur	Serasem (F)	Serasem (F)	Semundo (RFA)	DSV-Lippstadt (RFA)
Année d'admission	1984	1979	1989	1989
Type variétal ¹⁾	0	0	00	00
Rendement	très bon	bon à très bon	bon à très bon	bon à très bon
Précocité à la floraison	précoce	mi-précoce à tardif	mi-précoce à tardif	mi-précoce à tardif
Précocité à maturité	mi-précoce	mi-précoce à tardif	mi-précoce à tardif	mi-précoce
Résistance à la verse	très bonne	bonne à très bonne	très bonne	très bonne
Tolérance aux maladies ²⁾ :				
- Phoma lingam	moyenne à bonne	bonne	moyenne à bonne	moyenne à bonne
- Sclerotinia sclerotiorum	faible à moyenne	moyenne à bonne	moyenne à bonne	moyenne
- Alternaria brassicae	moyenne	moyenne	moyenne à bonne	moyenne
- Cylindrosporium concentricum	bonne	faible	moyenne à bonne	bonne
- Pseudocercospora capsellae	faible	bonne	moyenne	moyenne
- Botrytis cinerea	moyenne	moyenne à bonne	moyenne à bonne	moyenne

¹⁾ Type 0 = sans acide érucique; type 00 = sans acide érucique et pauvre en glucosinolates

²⁾ Ces indications sont basées sur les observations faites dans le réseau d'expérimentation variétale suisse ainsi que sur les données de la littérature étrangère et les renseignements fournis par les obtenteurs.